



## CONSEIL MUNICIPAL du 16 janvier 2023

### Délibérations et décisions

Le **seize janvier deux mille vingt-trois**, à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances dans la Salle du Conseil Municipal, Place Auguste Gautier, 49140 SEICHES-SUR-LE-LOIR, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SEICHES-SUR-LE-LOIR sur la convocation et la présidence de **Monsieur Thierry de VILLOUTREYS, Maire**.

Sont présents :

Thierry de VILLOUTREYS, Jean-Paul BEAUMONT, Marie-Claire MARION, Jean-François HALLIER, Francette GRIFFON, Françoise AUBIER, Antoine BÉGUIN, Stéphane BONNIN, Dominique CHEVRIER, Aude CREN, Alban FLORO, Malika FOUQUET, Raymonde FOUQUET, Célia GAZON, Cyril PERPEROT, David RIGAUD, Pierrette ROCHER, Dimitri THOMAS,

Absent :

Néant

Excusés :

Anthony GUILLEMIN, Pierrette BERTEAU, Geneviève BOURNEUF, Olivier CAILLEAU, Virginie MORIN,

Pouvoirs :

Anthony GUILLEMIN à Francette GRIFFON,  
Pierrette BERTEAU à Dimitri THOMAS,  
Geneviève BOURNEUF à Marie-Claire MARION  
Olivier CAILLEAU à David RIGAUD,  
Virginie MORIN à Françoise AUBIER,

Date de la convocation : 11 janvier 2023  
Nombre de conseillers en exercice : 23  
Conseillers présents : 18  
Conseillers votants : 23  
Secrétaire de séance : Raymonde FOUQUET  
Date de publication : 18 janvier 2023  
Heure début de réunion : 20h

\*\*\*\*\*

1	<b>AFFAIRES SCOLAIRES Tarif de l'étude</b> Passage de 2 € à 2.20 € / heure.	A l'unanimité
2	<b>AFFAIRES SCOLAIRES Tarifs de la pause méridienne et de l'accueil périscolaire</b> Augmentation du coût du repas de 3.3 %, définition de nouvelles tranches de quotient familial pour l'accueil périscolaire, passage au passage au quart d'heure, dès le 1 <sup>er</sup> quart d'heure et définition des tarifs.	A l'unanimité
3	<b>ALIENATION Acquisition Succession Jeanine LACOUR – « FONTCLAIR »</b>	1 Abstention (Stéphane BONNIN) et 22 pour

4	<b>CONSEIL MUNICIPAL Délégations du Maire</b> Assouplissement des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.	A l'unanimité
5	<b>FINANCES Décision modificative 5 Budget primitif 2022</b> Régularisation d'écritures de 2021.	A l'unanimité
6	<b>FINANCES Demande de subvention dans le cadre de la construction de padel connecté.</b> Après de l'agence nationale du sport, montant sollicité 500 000 € sur un projet à 900 000 €	A l'unanimité
7	<b>FINANCES Demande de subvention pour le Complexe sportif de l'Europe– DSIL (GP)</b> Montant sollicité 198 720 € sur un projet à 248 400 €.	A l'unanimité
8	<b>FINANCES Demande de subvention Démolition, désamiantage et dépollution de l'ancien centre de secours – DETR (B4)</b> Report	A l'unanimité
9	<b>RESSOURCES HUMAINES Adhésion au contrat d'assurance groupe « Risques Statutaires »</b>	A l'unanimité
10	<b>RESSOURCES HUMAINES Forfait mobilité</b> Forfait mobilité de 200 € par an applicable aux agents de la Fonction Publique Territoriale si utilisation de moyens doux ou de covoiturage 100 jours par an minimum.	A l'unanimité
11	<b>RESSOURCES HUMAINES</b> <b>Recrutement d'un responsable bâtiment</b>	A l'unanimité
12	<b>SIEML Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de réparation du réseau de l'éclairage public.</b> Fonds de concours pour le remplacement en LED de l'éclairage au stade des Rabières de 38 080.07 € auprès du SIEML	A l'unanimité